

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20221114-002

du 14 novembre 2022

n°002

page 1/2

EXTRAIT:**GRAND  
CHÂTELLERAULT**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATIONmembres en exercice : 26PRESENTS (19) : M.ABELIN, M.MICHAUD, M.COLIN, M.PEROCHON, Mme AZIHARI, M.DROIN, M.MATTARD, M.JUGE, M.CHAINE, M.CIBERT, Mme LANDREAU, M.BOISSON, M.AURIAULT, M.MEUNIER, M.BAILLY, M.BONNARD, M.BRAGUIER, Mme BRAUD, M.TARTARINPOUVOIRS (5) : Mme MARQUES NAULEAU donne pouvoir à Mme LANDREAU  
Mme DE COURREGES donne pouvoir à M.MATTARD  
Mme BOURAT donne pouvoir à M.DROIN  
M.PREHER donne pouvoir à Mme AZIHARI  
Mme LAVRARD donne pouvoir à M. ABELINEXCUSES (2) : M.PICHON, Mme GODET

Nom du secrétaire de séance : Dominique CHAINE

**RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON****OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

*La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation les modifications du tableau des effectifs.*

*La gestion du personnel de la collectivité de Grand Châtellerault nécessite que soient réalisés des ajustements de postes qui affectent le tableau des emplois en ce qui concerne les grades des agents concernés.*

*De même, il convient de délibérer lorsque la collectivité recrute un agent contractuel sur un emploi permanent afin d'en déterminer les conditions, ainsi que dans le cadre d'un contrat de projet correspondant à un emploi non permanent.*

*Conformément au Code de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, tout emploi permanent de Grand Châtellerault est pourvu prioritairement par un titulaire.*

*En cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expériences requises), conformément aux dispositions de l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans dont la rémunération sera calculée suivant la grille indiciaire. Le(a) candidat(e) sera recruté(e) au même niveau de grade et devra justifier d'une même qualification ou expérience requise pour le poste.*

\* \* \* \* \*

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,**VU** la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,**VU** la délibération n°002 du 3/10/2022 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,**CONSIDÉRANT** le tableau des emplois ci-annexés,

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEVAULT

Délibération du bureau prise par délégation      ACTE N° BC-20221114-002

du 14 novembre 2022

n°002

page 2/2

Le bureau communautaire, ayant délibéré :

- décide de créer les postes suivants dans le cadre de :

Remplacement :

- 2 postes dans le grade de technicien à temps complet.
- 3 postes dans le grade d'ingénieur à temps complet.
- 1 poste dans le grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2eme classe à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des techniciens à temps complet.
- 1 poste dans les grades d'adjoint administratif principal de 2eme et de 1ère classe et le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet.
- 1 poste dans les cadres d'emplois des attachés et cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine à temps complet.

Transformation :

- 1 poste dans le grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet (5,5/20ème).
- 1 poste dans le grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet (6/20ème).
- 1 poste dans le grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet (8,5/20ème).
- 1 poste dans le grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet (5/20ème).

Nouvel emploi:

- 1 poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ere classe à temps complet.
- 1 poste dans le grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet (0,5/20ème).
- 1 poste dans le grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet (2/20ème).

- décide d'adopter le tableau des emplois ci annexé,

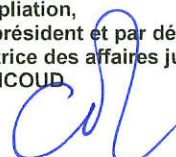
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

- autorise Monsieur le Président ou son représentant à recruter des agents contractuels en l'absence de titulaires et à signer le contrat d'engagement. La rémunération sera fixée en accord avec les grilles de la fonction publique territoriale dans les conditions définies en préambule.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,  
Pour le président et par délégation,  
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,  
Céline NICLOUD



ANNEXE détaillant les grades et missions des postes GC 14/11/22

AVEC MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS (sans augmentation des ETP) :

**1- Le remplacement de certains agents:**

1-1) En raison d'une fin de contrat, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de technicien(ne) eaux pluviales au sein du service Aménagement urbain rattaché à la Direction Vivre l'espace public **dans le grade de technicien à temps complet.**

1-2) En raison d'une démission, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de chargé(e) de l'exploitation du centre de données au sein du service Aménagement et équipements numériques rattaché à la Direction de la Transformation Numérique **dans le grade d'ingénieur à temps complet.**

1-3) En raison d'une démission, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de directeur(rice) de la Transformation Numérique **dans le grade d'ingénieur à temps complet.**

Le poste sur le grade d'ingénieur principal à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin, après avis du Comité Technique.

1-4) En raison d'une fin de contrat, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de conseiller en prévention au sein du service qualité de vie au travail rattaché à la Direction des ressources humaines **dans le grade de technicien à temps complet.**

1-5) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste d'agent de médiathèque au sein du réseau des médiathèques rattaché à la Direction de la Culture **dans le grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet.** Le poste sur le grade d'adjoint du patrimoine à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-6) En raison d'une disponibilité, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de conseiller(ère) en énergie partagé au sein du pôle énergie de la Direction du développement économique **dans le cadre d'emplois des techniciens.** Le poste sur le grade de technicien à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-7) En raison d'une disponibilité, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de chargé(e) du secrétariat des assemblées et du contrôle de légalité de la Direction des Affaires institutionnelles et juridiques **dans les grades d'adjoint administratif principal de 2ème et de 1ère classe et le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet.** Le poste sur le grade de rédacteur à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-8) En raison d'une mutation, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de chargé(e) de l'inventaire du patrimoine au sein du service patrimoine pays d'art et d'histoire rattaché à la Direction Aménagement du territoire **dans le cadres d'emplois des attachés et cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine à temps complet.** Le poste sur le grade d'attaché de conservation de patrimoine à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-9) En raison d'une mutation, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de responsable du pôle énergie au sein du pôle énergie et écologie industrielle rattaché à la Direction du développement économique **dans le grade d'ingénieur à temps complet.** Le poste sur le grade de technicien principal de 1ère classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

## **2- La transformation de certains postes :**

2-1) Pour répondre à l'évolution des demandes d'enseignement artistique des usagers du CRI de Lencloître, il est proposé de créer un poste d'enseignant de piano dans le grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet, à raison de 5 heures 30 (5,5/20ème). Le poste créé précédemment dans le grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (5/20ème) sera supprimé, après avis du prochain comité technique.

2-2) Pour répondre à l'évolution des demandes d'enseignement artistique des usagers du CRI de Lencloître, il est proposé de faire évoluer un poste d'enseignant de cornet-tuba-trombone dans le grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet, à raison de 6 heures (6/20ème). Le poste créé précédemment dans le grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (5,5/20ème) sera supprimé, après avis du prochain comité technique.

2-3) Pour répondre à l'évolution des demandes d'enseignement artistique des usagers du CRI de Lencloître, il est proposé de créer un poste d'enseignant de violon dans le grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet, à raison de 8 heures 30 (8,5/20ème). Le poste créé précédemment dans le grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (10,5/20ème) sera supprimé, après avis du prochain comité technique.

2-4) Pour répondre à l'évolution des demandes d'enseignement artistique des usagers du CRI de Lencloître, il est proposé de créer un poste d'enseignant de percussion dans le grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet, à raison de 5 heures (5/20ème). Le poste créé précédemment dans le grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (4/20ème) sera supprimé, après avis du prochain comité technique.

AVEC AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOIS

## **3- Nouvel emploi :**

3-1) Afin d'assurer des missions de récolement, il est proposé de créer un poste de chargé(e) d'inventaire et récolement au sein du service Musée « Grand Atelier » rattaché à la Direction de la Culture sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet.

3-2) Pour répondre à l'évolution des demandes d'enseignement artistique des usagers du CRI de Lencloître, il est proposé de créer un poste d'enseignant de flûte dans le grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet, à raison de 0 heures 30 (0,5/20ème).

3-3) Pour répondre à l'évolution des demandes d'enseignement artistique des usagers du CRI de Lencloître, il est proposé de faire évoluer un poste d'enseignant de clarinette dans le grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet, à raison de 2 heures (2/20ème).

GRADES	POSTES CRÉÉS « ouverts » au 14/11/2022			POSTES POURVUS				
	total	TC	TNC	TOTAL	STATUT			
					STAGIAIRES		CONTRACTUELS	
					TITULAIRES	TC	TNC	TC
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>259</b>	<b>249</b>	<b>10</b>	<b>180</b>	<b>144</b>	<b>6</b>	<b>30</b>	<b>0</b>
Directeur Général des Services 80 à 150 mille hab.	1	1	0	1	1			
Directeur Général des Services 40 à 80 mille hab.	1	1	0	0	0			
Directeur général adjoint des services 40 à 150 mille hab.	4	4	0	4	2		2	
Directeur	4	4	0	0	0			
Administrateur Général	2	2		0	0			
Administrateur Hors Classe	2	2		0	0			
Administrateur	2	2		0	0			
Attaché hors classe	7	7	0	3	3		0	
Attaché principal	16	16	0	10	9		1	
Attaché	51	51	0	42	19		23	
Rédacteur principal de 1ère classe	12	12	0	9	9			
Rédacteur principal de 2ème classe	12	12	0	8	8			
Rédacteur	23	23	0	21	17		4	
Adjoint administratif principal de 1e cl	42	41	1	26	26			
Adjoint administratif principal de 2e cl	50	46	4	31	29		2	
Adjoint administratif	30	25	5	25	21		4	
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>264</b>	<b>256</b>	<b>8</b>	<b>193</b>	<b>169</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>0</b>
Ingénieur en Chef Hors Classe	1	1	0	0	0			
Ingénieur en Chef	1	1	0	0	0			
Ingénieur Hors Classe	3	3	0	0	0			
Ingénieur Principal	14	13	1	8	8	0	0	
Ingénieur	10	10	0	4	1		3	
Technicien principal 1e cl	21	21	0	15	13		2	
Technicien principal 2e cl	12	12	0	7	3		4	
Technicien	22	22	0	17	5		12	
Agent de maîtrise principal	12	12	0	10	10			
Agent de maîtrise	15	15	0	9	9			
Adjoint technique principal 1e cl	42	42	0	35	35			
Adjoint technique principal 2e cl	58	54	4	40	38		2	
Adjoint technique	53	50	3	48	47		1	
<b>FILIERE CULTURELLE</b>	<b>146</b>	<b>109</b>	<b>37</b>	<b>98</b>	<b>71</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>2</b>
Conservateur du patrimoine	1	1	0	1	1			
Conservateur bibliothèque	1	1	0	1	1			
Attaché principal de conservation du patrimoine	3	3	0	2	2			
Attaché de conservation du patrimoine	7	6	1	4	2		2	0
Bibliothécaire principal	1	1	0	0	0			
Bibliothécaire	2	2	0	1	1			
Assistant conservation P&B principal 1e cl	10	10	0	7	7			
Assistant conservation P&B principal 2e cl	9	8	1	5	5	0		
Assistant conservation P&B	9	9	0	6	4		2	
Adjoint du patrimoine principal 1e cl	8	8	0	6	6			
Adjoint du patrimoine principal 2e cl	11	11	0	6	6			
Adjoint du patrimoine	11	9	2	11	9		2	
Directeur établissement E.A 1e cl	1	1	0	0	0			
Directeur établissement E.A 2e cl	1	1	0	1	1			
Professeur E.A hors cl	7	7	0	5	5			
Professeur E.A cl normale	6	5	1	6	4	1	1	
Assistant E.A Principal 1ère cl	25	16	9	20	15		5	
Assistant E.A Principal 2ème cl	25	8	17	14	2	3	7	2
Assistant E.A	8	2	6	2			2	0
<b>FILIERE SPORTIVE</b>	<b>34</b>	<b>33</b>	<b>1</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>
Conseiller des APS principal 1e cl	1	1	0	0				
Conseiller des APS principal 2e cl	1	1	0	1	1			
Conseiller APS	3	3	0	1	1			
Éducateur des APS principal 1e cl	11	10	1	9	9			
Éducateur des APS principal 2e cl	5	5	0	3	3			
Éducateur des APS	11	11	0	9	3		6	
Opérateur APS principal	1	1	0	0				
Opérateur APS	1	1	0	0				
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Médecin de prévention Hors classe	1	0	1	1			1	
Médecin de prévention contractuel	1	1	0	0				
Médecin 2ème classe	1	1	0	0			0	
Infirmier en soin généraux Hors classe	1	0	1	0				
Infirmier en soin généraux classe normale	2	1	1	1	1			
Psychologue Hors classe	1	0	1	0				
Psychologue	2	1	1	1			1	
Educateur de jeunes enfants hL classe	1	1	0	0	0			
Educateur de jeunes enfants	2	2	0	1	1			
Conseiller socio-éducatif	1	1	0	0				
Assistant socio-éducatif principal 1ere classe	1	1	0	0	0			
Assistant socio-éducatif principal 2ème classe	1	1	0	0	0			
Assistant socio-éducatif	3	3	0	2	2			
<b>FILIERE ANIMATION</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Animateur principal 1e cl	3	3	0	0	0			
Animateur principal 2e cl	5	5	0	3	3			
Animateur	6	6	0	4	3		1	
Adjoint d'animation principal de 2e cl	4	4	0	2	2	0		
Adjoint d'animation	3	2	1	0	0			
<b>EMPLOI SPECIFIQUE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Directeur École arts plastiques	0	0	0	0				
<b>EMPLOIS DE CABINET</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Directeur	1	1	0	1			1	
Collaborateur	2	2	0	1			1	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>745</b>	<b>683</b>	<b>62</b>	<b>511</b>	<b>413</b>	<b>20</b>	<b>76</b>	<b>2</b>
Chargé de développement de l'outil de gestion INCOVAR - Contrat de projet grade adjoint administratif - 3 ans	1	1		1				

Technicien de Voirie – Contrat de projet – 3 ans	1	1	0				
Chef de projet Petites villes de demain – Contrat de projet grade attaché – 5 ans	1	1	1				
Economiste de flux – Contrat de projet grade technicien – 2 ans	1	1	1				
Conseiller numériques EFS – Contrat de projet grade adjoint technique ou d'animation – 2 ans	4	4	3				
Manager de centre-ville – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1	1				
Manager de centre-bourg – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1	1				
Chargé de projet alimentaire – contrat de projet de 2 ans – ingénieur	1	1	1				
Chargé TRIBIO – contrat de projet de 3 ans – cadre emploi technicien	1	1	0				
Apprenti numérique cartographie	1	1	1				
Apprenti numérique équipements	1	1	1				
Apprenti économie sociale solidaire	1	1	1				
Apprenti technologie réseaux et télécommunications	1	1	1				